



**Return Bids to :**

**Retourner Les Soumissions à :**  
Natural Resources Canada

raymond.thai@canada.ca

**Request for Proposal (RFP)  
Demande de proposition (DDP)**

**Proposal To: Natural Resources Canada**  
*We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.*

**Proposition à: Ressources Naturelles Canada**  
*Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).*

**Comments – Commentaires**

**Issuing Office – Bureau de distribution**

Direction de la gestion des finances et de  
l'approvisionnement  
Ressources naturelles Canada  
580 rue Booth, 5ème étage  
Ottawa, Ontario  
K1A 0E4

Title – Sujet

**Définir les enjeux intersectionnels liés au sexe dans le  
secteur de l'efficacité énergétique au Canada**

Solicitation No. – No de l'invitation  
**NRCan - 5000053188**

Amendment Date  
16 juillet 2020

Requisition Reference No. - N° de la demande

5000053188

**Modification 02 de la demande de soumissions**

Solicitation Closes – L'invitation prend fin

**at – à 02:00 PM** (heure avancée de l'Est (HAE))  
**on – le 29 juillet 2020**

Address Enquiries to: - Adresse toutes questions à:

**Raymond Thai**  
raymond.thai@canada.ca

Telephone No. – No de telephone

(343) 543-7427

Destination – of Goods and Services:

Destination – des biens et services:

580 rue Booth  
Ottawa, Ontario  
K1A 0E4

Security – Sécurité

Cette demande ne comporte pas d'exigence de sécurité

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Telephone No.: - No. de téléphone:

Facsimile No.: - No. de télécopieur:

Name and Title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur ( taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Signature

Date



---

## **Demande de proposition (DDP) pour les définir les enjeux intersectionnels liés au sexe dans le secteur de l'efficacité énergétique au Canada.**

Cette modification n° 2 de la demande est publiée pour :

- Répondre aux questions posées;
- Effectuer des modifications pour corriger une erreur administrative à la page 26 de la DDP.

Veillez vous référer à la modification 01 de l'invitation à soumissionner pour les **questions et réponses # 1-8.**

### **Question 9:**

Existe-t-il une définition claire de ce que le gouvernement entend par « enjeux intersectionnels liés au sexe »? Il y avait bien une explication concernant l'efficacité énergétique mais aucune concernant les attentes par rapport aux termes « enjeux intersectionnels liés au sexe ». Pour certains, cela signifie de demander les identités sexuelle, de genre et romantique afin de mieux comprendre les enjeux intersectionnels liés au sexe, tandis que d'autres les interprètent différemment parce qu'ils connaissent moins bien la communauté 2SLGBTQIA+. J'aimerais donc obtenir des précisions sur la définition de ces termes puisqu'elle pourrait avoir une incidence sur la préparation de l'étude, notamment parce que bien des gens confondent identité de genre et sexuelle, ou finissent par exclure les individus 2SLGBTQIA+ obtenant ainsi une représentation faussée pour la collecte de données, l'analyse des résultats et la formulation de recommandations.

### **Réponse 9:**

*Vous trouverez de plus amples renseignements sur la définition des enjeux intersectionnels liés au sexe et sur les nombreux facteurs identitaires qui se recoupent pour constituer l'identité complète des personnes des différents genres, y compris l'orientation sexuelle et l'identité de genre, dans les lignes directrices et les ressources du gouvernement du Canada sur l'ACS+ figurant dans la présente DDP. Voici la définition présentée dans l'Approche du gouvernement du Canada ACS+ : « De multiples facteurs identitaires se recoupent pour faire de chaque personne ce qu'elle est. C'est ce que l'on appelle l'intersectionnalité. Le « plus » fait ressortir le fait que l'ACS a toujours transcendé le sexe et le genre. En effet, l'ACS+ examine le recoupement du sexe et du genre avec d'autres facteurs identitaires tels que la race, l'ethnicité, la religion, l'âge et les handicaps de nature physique ou mentale. »*

### **Question 10:**

Cette recherche a-t-elle pour objet d'analyser les politiques et procédures actuelles afin d'y déceler les lacunes qu'elles comportent, ou vise-t-elle plutôt à concevoir un plan en vue de ce qui risque de survenir? Ou les deux? L'objectif visé par le gouvernement concerne-t-il les plans énergétiques ou les règlements gouvernementaux que doivent respecter les entreprises étant donné que le secteur de l'énergie relève principalement du secteur privé et que de nombreux problèmes pourraient être attribuables aux structures organisationnelles, ce qui aurait des répercussions sur la proposition du plan d'étude.

### **Réponse 10:**

*Selon la section 2.0 : « Cette exigence viendra à l'appui de l'OEE en mettant à sa disposition des données et des renseignements fiables et cohérents à propos des enjeux intersectionnels liés au sexe dans le secteur de l'efficacité énergétique au Canada. » La section 3.0 précise les objectifs de cette recherche : « Le rapport constituera une ressource qui permettra à la DEPA d'intégrer pleinement l'ACS+ lors de l'élaboration de politiques. » À la section 4.1, certaines des considérations mentionnées qui peuvent faire partie des enjeux intersectionnels liés au sexe comprennent notamment les suivants : « obstacles financiers ou liés au revenu (capacité d'acheter des services, des technologies et des produits écoénergétiques), obstacles à l'accès (capacité à contribuer aux politiques et aux programmes d'efficacité énergétique), obstacles sociaux, obstacles à l'information, obstacles à l'emploi et autres types d'obstacles. » Les obstacles résultant des structures organisationnelles dans le secteur de l'énergie ou des politiques et procédures actuelles pourraient s'inscrire dans cette description.*



**Question 11:**

Le respect des critères d'évaluation O1 et O2 doit-il être démontré par l'expérience de l'organisation ou uniquement par l'expérience des membres de l'équipe? Par exemple, une recherche menée par un consultant (présenté comme un partenaire) compte-t-elle comme une expérience valable?

**Réponse 11:**

*Veillez vous reporter aux réponses nos 3 et 8 de la première modification à la DDP. Votre exemple ne pourrait pas s'appliquer. Si le consultant n'est pas à l'emploi de l'entité ou du soumissionnaire, cet exemple ne pourrait pas s'appliquer puisque le terme « soumissionnaire » ne comprend pas la société mère, les filiales ou les autres sociétés affiliées au soumissionnaire, ni ses sous-traitants.*

**Question 12:**

Si un projet respecte à la fois les critères obligatoires O1 et O2, obtient-il des points d'évaluation pour ces deux exigences cotées?

**Réponse 12:**

*Oui, si le soumissionnaire démontre de quelle façon son projet satisfait aux critères O1 et O2, conformément à l'exigence énoncée dans les critères obligatoires, alors le projet peut obtenir des points pour les critères O1 et O2.*

**Question 13:**

Les membres de l'équipe doivent-ils être des employés permanents de la firme d'experts conseils?

**Réponse 13:**

*Oui, les membres de l'équipe (membres du soumissionnaire) doivent être des employés permanents de la firme.*

**Question 14:**

Notre interprétation de la structure de la proposition, c'est que nous n'avons pas à présenter une approche pour le projet, ni des profils d'entreprises. Est-ce bien le cas?

**Réponse 14:**

*Il n'est pas nécessaire de présenter l'approche retenue pour le projet ni les profils d'entreprises.*

**Par conséquent, modifiez comme suit :**

**À la page 26, à l'annexe « A » - Énoncé des travaux (EDT) - Tâche, jalon no 4, après la phrase « L'aperçu des obstacles rencontrés par les Canadiens qui tentent d'améliorer leur efficacité énergétique ou qui travaillent dans ce secteur au Canada devrait comprendre les éléments suivants »**

**Insérer:**

- Une description générale des enjeux intersectionnels liés au sexe ou des obstacles associés qui ont été relevés:
  - [Éléments à prendre à compte : obstacles financiers ou liés au revenu (capacité d'acheter des services, des technologies et des produits écoénergétiques), obstacles à l'accès (capacité à contribuer aux politiques et aux programmes d'efficacité énergétique<sup>1</sup>), obstacles sociaux, obstacles à l'information, obstacles à l'emploi et autres types d'obstacles]
- Les données ou les renseignements qui définissent les enjeux:

---

1 Les politiques d'efficacité énergétique comprennent celles qui figurent à l'EDT.7.1.



- Les répercussions sociales, économiques ou sanitaires que les enjeux entraînent pour les groupes de Canadiens de diverses identités de genre ainsi que leur ampleur respective (en utilisant l'ACS+ en tant qu'outil d'analyse):
  - Les contextes socio-économiques nouveaux ou changeants au Canada devraient être abordés.
- Une comparaison potentielle avec la situation au sein d'autres secteurs.
- L'analyse par secteur devrait décrire les enjeux de manière plus détaillée et approfondie (selon l'information, les données probantes et, possiblement, la recherche primaire limitée) et indiquer les services, les outils ou les technologies des sous-secteurs de l'efficacité énergétique dans la société au sein de laquelle ils ont été observés. Cette section devrait aborder (uniquement si des données probantes existent) les domaines d'efficacité énergétique suivants :
  - Les maisons (p. ex., des produits commerciaux comme des appareils électroménagers ou des technologies de chauffage et de refroidissement efficaces, des rénovations écoénergétiques qui permettent de réduire les pertes d'énergie, etc.)
  - Les bâtiments (p. ex., des rénovations écoénergétiques qui permettent de réduire les pertes d'énergie, l'électrification ou l'amélioration de l'efficacité énergétique des technologies de chauffage et de refroidissement, etc.)
  - Les installations électriques (p. ex., les réseaux intelligents à l'échelle de la ville ou de la communauté, les infrastructures de recharge pour véhicules électriques, les technologies de chauffage et de refroidissement électriques et collectives)
  - Les transports (p. ex., l'utilisation de carburants renouvelables efficaces, les véhicules électriques ou d'autres véhicules écoénergétiques, les systèmes de recharge pour véhicules électriques, etc.)
  - L'industrie (p. ex., l'utilisation de carburants renouvelables efficaces, l'électrification des processus, etc.)
  - Toute autre sphère ou tendance émergente en matière d'efficacité énergétique.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS RESTENT INCHANGÉES**